

L'archivage. Ou l'art de bien gérer ses documents

Professionnalisme et rigueur sont deux exigences clés en matière d'archivage de données, une fonction que les professionnels, quel que soit leur secteur d'activité, tendent à externaliser. Entretien avec Philippe Rocuet, Directeur Général depuis 2010 de Pro Archives Systèmes (ex-AGO), l'un des principaux acteurs de ce domaine en France.

a récente fusion d'AGO, d'Archiv System et de MVA au sein d'une entité dénommée — depuis le 1er janvier 2015 — Pro Archives Systèmes, a permis à cette entreprise créée en 1986 de figurer parmi les cinq plus importantes en France en matière d'archivage. Avec un effectif total de 260 salariés pour un chiffre d'affaires annuel de 22 millions d'euros, la société s'appuie sur 28 centres de stockage répartis dans l'Hexagone et compte quelque 2 600 clients dans des secteurs aussi variés que l'industrie, la banque, l'assurance, le notariat, la santé... Avec pour ambition de doubler ses ventes à horizon de 5 ans et de devenir le numéro un français, tout en s'étendant à l'intemational.

Papier et numérique : la complémentarité

« Une entreprise qui a une bonne gestion de ses documents est une entreprise plus efficace et compétitive auprès de ses propres clients », souligne Philippe Rocuet. Or l'archivage est une activité « qui demande un grand professionnalisme et beaucoup de rigueur ». À cet effet Pro Archives Systèmes a développé des solutions adaptées aux besoins de ses clients. « Pour une entreprise, confier la gestion de ses archives à un spécialiste est un gain de temps et d'argent et une solution plus sûre pour la pérennité de ses informations », estime-t-il. Ce mouvement d'externalisation va de pair avec de nouvelles réglementations, tant bancaires qu'industrielles, qui contraignent les entreprises à accroître la traçabilité de leurs opérations et à fournir les preuves de la parfaite gestion de leurs documents, tant sous forme physique qu'au format électronique. « D'où la nécessité de proposer des services sur toute la vie d'un document, de sa création jusqu'à sa destruction sécurisée », commente Philippe Rocuet, qui se refuse par ailleurs à opposer papier et numérique. Ce dernier, pour lui, représente « un complément, qui répond à un besoin différent, avant tout celui de la rapidité de gestion de l'information ». En tout état de cause, les supports informatiques n'ont pas vocation à supplanter définitivement le papier, ne présentant pas (loin s'en faut!) toutes les garanties

de pérennité, d'autant que matériels et logiciels évoluent très vite. Les solutions hybrides (mixant le papier et le numérique) sont donc privilégiées. Parallèlement, Pro Archives Systèmes entretient une cellule R & D qui assure une veille technologique.

Des besoins virtuellement illimités

Concrètement, la société propose une gamme de quatre solutions qui sont l'Audit et le Conseil, l'Archivage Physique, l'Archivage Electronique et la Numérisation. Les 28 sites évoqués permettent un service de proximité et une couverture nationale, Pro Archives Systèmes disposant de 4 sites de numérisation. Les opérations (archivage et numérisation) peuvent également s'effectuer sur les sites des clients. « Sur chacun de nos sites de stockage nous avons du personnel qui assure la gestion et la logistique des archives pour répondre au mieux aux demandes. Nous avons également une équipe de chauffeurs/enleveurs ainsi qu'une flotte de véhicules pour livrer les archives des clients dans les meilleurs délais. Tous nos véhicules sont géo-localisés pour ne pas perdre de vue les documents confidentiels durant le trajet. » Il existe aussi la solution du « coffre-fort électronique », au sein duquel sont hébergés des documents numérisés par la société mais dont les originaux demeurent détenus par leurs créateurs, s'agissant par exemple de données confidentielles. Sur le plan matériel, Pro Archives Systèmes recours à la fois à ses propres serveurs et à des serveurs distants en soustraitance, garantissant des redondances. « En cas de sinistre sur un serveur, nous pouvons redémarrer en moins d'une heure ». Confiant dans la maîtrise technique de ses équipes, Philippe Rocuet l'est tout autant pour l'avenir de son activité : la croissance de la population (passée de 50 à 65 millions d'individus et qui dépassera les 80 millions en 2050) et les exigences de l'époque entraînant une inflation sans limite prévisible des documents créés et in fine des besoins en stockage. Le tout, sur un marché de plus en plus concentré et concurrentiel (tirant les prix vers le bas).

